

PEYRIAC-MINERVOIS

#30 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.peyriac-minervoais.fr



FÊTE DE NOËL PLACE DU BOURGUET

Vendredi 17 décembre, la population était invitée à une première : l'illumination d'un magnifique sapin de Noël naturel de près de cinq mètres, installé sur la place de la Libération et décoré par le CMJ encadré de ses tuteurs et de quelques bénévoles.

Vin et chocolat chaud, barbes à papa, marrons grillés, papillotes étaient offerts par la municipalité à la population venue en nombre. L'occasion pour tous de se retrouver et de partager un moment festif et convivial.



UNE ACTION DE SOLIDARITÉ DU CMJ POUR LES RESTOS DU COEUR

Mercredi 15 décembre, trois membres du Conseil municipal des Jeunes (Faustine, Léon et Quentin) ont remis aux déléguées des Restos du Cœur les jouets dûment emballés par eux avec l'aide de Lorna (conseillère municipale et tutrice du CMJ) et Michèle (employée



de mairie en charge de la bibliothèque municipale). La collecte de jouets, initiative du CMJ lancée courant du mois de novembre a rencontré un franc succès, et plusieurs après-midi ont été nécessaires pour emballer les cadeaux. Une première belle idée de la solidarité de la part du CMJ. Nous pouvons penser que ce ne sera pas la seule action que le CMJ mènera.

ÉDITO



ENCORE cette année, la situation sanitaire ne nous permet pas de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je le regrette vivement, car les vœux sont toujours suivis d'un buffet convivial qui nous permet de nous rencontrer, d'échanger, de dialoguer. Il nous permet également de nous rapprocher et d'améliorer le vivre ensemble dans notre commune et surtout d'accueillir les nouveaux arrivants.

C'est aussi le moment de faire le bilan de l'année en vous exposant par un diaporama les réalisations du conseil municipal. Cependant, au fil des mois ceux-ci vous sont présentés dans le bulletin municipal qui paraît tous les trimestres. Cette année a eu lieu l'élection du CMJ (conseil municipal des jeunes) et ceux-ci se joignent à nous pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé. La situation actuelle n'entache en rien notre bonne humeur et nous nous permettons de rêver à la programmation de futures festivités dès que cela sera possible.

Denise Gils, Maire

VIE MUNICIPALE

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Le point sur les travaux

En cette fin d'année 2021, les agents municipaux ont installé les illuminations de Noël pour respecter la tradition. De nouveaux motifs ont été installés et couvrent maintenant l'intégralité de la route de Carcassonne jusqu'à nos voisins de Rieux. Ils ont pu installer tout cela avant le mois de décembre et ont participé, avec la nacelle, à l'installation d'une partie des guirlandes de Rieux dans le cadre de nos échanges de matériel et de personnel.



Un gros chantier à l'intérieur du jardin des puits a été lancé depuis début novembre pour la réfection des sols des aires de jeux. Les graviers actuels sont remplacés par des sols souples amortissant pour plus de sécurité et de confort pour nos « pitchouns » utilisateurs de ces structures. Nous avons fait appel à l'entreprise locale Depond et à deux entreprises spécialisées, l'une dans la réalisation de chape béton l'autre dans les sols souples. Des difficultés de chantier et de climatologie créent des retards et la réouverture du parc a dû être reportée. Des travaux de renforcement du mur côté jardin ont dû être entrepris afin de consolider celui-ci. Nos agents ont également participé de façon importante à ce chantier lors du retrait du gravier et la réalisation des murets de soutènement. Du côté des Tuileries d'Affiac l'enfouissement des réseaux est en cours de finition. Toutes les gaines souterraines sont posées, les tranchées refermées... Il ne demeure que les lignes téléphoniques à enfouir. L'entreprise Orange ne devrait pas tarder à intervenir, la fibre est quant à elle en place. Avant la Toussaint un gros travail de désherbage et de nettoyage a été fait au cœur du cimetière. Une fois de plus nous regret-



tons le manque de civisme de certaines personnes qui ont délibérément laissé des herbes dans les allées fraîchement nettoyées, volé les arrosoirs mis à disposition des usagers, volé des vases de fleurs sur des tombes... Où s'arrêteront l'incivilité et la bêtise humaine ? Dans un autre registre en automne nous avons procédé à l'effarouchement des étourneaux par des tirs « à blanc » de pistolet. Ces volatiles venaient passer la nuit dans les platanes du Bourguet mais au petit matin laissaient le sol, les bancs, les véhicules qui stationnaient dessous jonchés de fientes. Sans parler des odeurs.

Durant une semaine matin et soir les tirs d'effarouchement réalisés par les agents ont porté leurs fruits et ont éloigné les oiseaux et cela sans les tuer ni leur faire de mal.

Par ailleurs, les travaux concernant la voie reliant le chemin Bas au chemin du Breil ont débuté début décembre.



Containers à ordures et dépôts sauvages



Malgré de nombreux containers mis à disposition, il est dommage de trouver encore des dépôts à côté de ceux-ci. Est-il donc si difficile de faire quelques

dizaines de mètres pour trouver des containers moins chargés ? Mais aussi, nous trouvons dans la nature autour du village des dépôts sauvages de gravats issus de la construction quand ce ne sont pas des lingettes, des flacons de nettoyants corporels et autres déchets malodorants. Nous faudra-t-il verbaliser ?



ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE

La situation sanitaire nous oblige à annuler différents spectacles :

- Le concert « Sucré Salé » du samedi 15 janvier.
- La soirée repas-concert : « Du Rock à l'Âme » du samedi 12 Mars.
- Le bal occitan du 16 avril.

Nouvelles dates

Sous réserve de la situation sanitaire :

- Samedi 29 janvier à 18h30 au foyer, conférence par Geneviève Furnemont : « Vermeer, la perle de Delft ». Entrée libre.
- Vendredi 4 février à 18h30 au foyer, conférence par Alain Caillé, professeur de sociologie émérite à l'université Paris X-Nanterre « Du don au convivialisme ». Entrée libre.
- Samedi 16 avril à partir de 19h, repas concert avec le duo Pacific : Variétés des années 70 et 80... 20€ amicalistes, 25€ non amicalistes.

Deux voyages au programme ce printemps :

Samedi 21 Mai - Voyage à Montpellier

Une journée spéciale familles.

Départ à 8h (arrêt bus la Gravette). Direction l'Odysseum de Montpellier. Déjeuner au Pirates Paradise à partir de 12h, suivi de la visite de Planet Océan. Planet Océan : « Voyage en neuf escales qui vous fera vivre des moments inoubliables autour de la Planète Bleue... Plus de 400 espèces animales, 3500 m² de décors époustouflants et des expériences virtuelles pleines de sensations vous attendent ! » Retour à Peyriac vers 19h30.

Adultes 30€. Enfants jusqu'à 11 ans inclus 5€. Les enfants doivent être accompagnés par un adulte.

Date limite d'inscription :

Mercredi 20 avril. Jacqueline 06 98 69 67 00, Lorna 06 83 06 73 70.

13 et 14 juin - deux jours en Provence

– Lundi 13 juin : départ pour Avignon à 6h. Visite guidée du palais des papes (durée 1h). Ensuite visite libre des jardins. Repas et quartier libre à Avignon. 16h départ pour Fontaine de Vaucluse. Dîner et nuit à l'hôtellerie Notre Dame des Lumières à Goult.

– Mardi 14 juin : 9h départ de l'hôtel. 9h45 arrivée au Colorado Provençal de Rustrel. Visite libre. Déjeuner au restaurant La Farigoule à Gordes suivi d'un temps libre. 16h30 départ pour une arrivée vers 20h. **Date limite d'inscription 15 Mai.** Jacqueline 06 98 69 67 00, Lorna 06 83 06 73 70. Amicalistes 150€ - Non amicalistes 165€.

FNACA



L'assemblée générale du comité local de la Fnaca a eu lieu le 1^{er} octobre à Puichéric en présence de Gérard Fraticole, président départemental de la Fnaca. Une première depuis la fusion de cette commune avec Rieux, Peyriac et La Redorte. Maire-adjoint, Stéphane Allier représentait la municipalité à la table d'honneur rassemblant les membres du bureau et les maires des autres villages. Présidente du comité, Marie-Paule Pibouleau a ouvert la séance et fait le point sur les effectifs qui se montent à 116 adhérents, et par la présentation du rapport moral. « Avec les confinements et les restrictions, l'association n'a pu organiser aucune cérémonie ni de repas, espérons qu'en 2022 ce sera différent d'autant que ce sera le 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie » a-t-elle précisé. Ce n'était pas tout à fait exact puisqu'elle a représenté la Fnaca lors des cérémonies commémoratives qui se sont déroulées en comité restreint (19 Mars, 8 Mai et 14 Juillet), ainsi qu'à celle du 11 Novembre à Peyriac, à laquelle la population a pu assister. Très investis, les écoliers et le Conseil Municipal des Jeunes lui ont d'ailleurs donné un lustre particulier.



3^e ÂGE

Comme la précédente, l'année 2021 a été perturbée par la pandémie. Toutefois, les lotos-goûters mensuels ont pu reprendre en septembre et, le 16 décembre, celui de Noël a pu également se dérouler « presque » normalement. Lors de cet après-midi, les adhérents ont été agréablement surpris du cadeau offert par le club (chocolats et foie gras).

Le prochain rendez-vous est fixé au jeudi 20 janvier. À 13h30, le foyer accueillera l'assemblée générale du club. Si les conditions s'y prêtent, les après-midi récréatifs se poursuivront tous les 3^e jeudi du mois. Le port du masque et la présentation du Pass ou d'un test de moins de 24 h sont obligatoires pour participer aux animations comme à l'assemblée générale, où toutes les mesures barrières seront appliquées.



CLUB BOULISTE PEYRIACOIS

L'assemblée générale du Pétanque Club Peyriacois est prévue le 11 mars à 18h30.

COMITÉ DE PAIX AUDOIS

13^e rassemblement départemental dimanche 21 novembre au Jardin de la Paix pour exiger la réhabilitation collective des « Fusillés pour l'exemple » de la guerre 14-18. Ce rassemblement était organisé par le Comité de paix audois et le Cercle Louis-Barthas ainsi que d'autres associations partenaires. Le président Bernard Gils dans son discours a déploré l'inertie des gouvernements successifs. « Le dossier n'avance pas, bloqué certainement par la Grande muette qui ne souhaite pas rouvrir un dossier peu glorieux pour elle et surtout pour sa hiérarchie », avant de présenter la proposition de loi déposée le 10 novembre dernier par le groupe de La France Insoumise. Il a conclu : « Elle sera très certainement rejetée, mais la discussion donnera l'occasion de connaître les arguments fallacieux développés par le lobby de l'armée auprès des parlementaires ».



VIE LOCALE

ÉMOTION LORS DE LA VISITE DU PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

L'école de Peyriac est en émoi. En effet, vendredi 17 décembre est apparu un drôle de bonhomme avec une tenue toute en rouge, bizarre ! Mais non, nous disent les petits, c'est le Père Noël ! La directrice, Mme Roger, l'équipe enseignante et les enfants des classes élémentaires et maternelle ont accueilli cet étrange personnage. puis ce fut la distribution des cadeaux aux petits et aux grands. Un moment magique pour tous.



PERMIS DE CONSTRUIRE

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

- ✓ déclaration préalable
- ✓ permis de démolir
- ✓ permis de construire
- ✓ certificat d'urbanisme
- ✓ permis d'aménager

Nouveau

Dans votre commune, un service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'autorisation d'urbanisme depuis chez vous !

Comment ça marche ?

- Je me rends sur le lien suivant par le biais d'un ordinateur : <https://portail-ads.carcassonne-agglo.fr/guichet-unique>
Je crée mon compte ou je me connecte avec mes identifiants France Connect
- Je remplis le formulaire adéquat sans oublier d'ajouter toutes les pièces nécessaires pour l'instruction du projet
- Je valide le formulaire après avoir contrôlé les informations saisies
- Mon dossier est transmis au service instructeur
- Si la mairie me délivre l'autorisation, je peux commencer les travaux dans les délais réglementaires

Ne : Seules les demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées déposées via le portail de votre commune seront traitées. Toutes les autres voies dématérialisées seront nulles et non avenues.

Commune de Peyriac-Minervois

Les + du service

- + SIMPLE**
Je dépose ma demande d'urbanisme en quelques clics
- + PRATIQUE**
Je peux suivre l'instruction de ma demande en ligne
- + ACCESSIBLE**
Le portail est ouvert 24h/24h et 7j/7
- + ÉCOLOGIQUE**
Plus d'exemplaire papier
- + SÉCURISÉ**
Mes données sont protégées

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Dorénavant le dépôt et le suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme se font de manière dématérialisée depuis votre ordinateur (attention : ne pas utiliser votre téléphone pour faire ces démarches). Pour ce faire, vous devez vous rendre à l'adresse suivante : <https://portail-ads.carcassonne-agglo.fr/guichet-unique>

PROCHAINES ÉLÉCTIONS

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour vous inscrire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

– En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile numérisés. ;
– En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande

d'inscription.

– Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.